

# DÉCISIONS DU CONSEIL COMMUNAL

## Séance du 27 mai 2020

**Présences:** MM. M. Malherbe, bourgmestre, M. Reiland et H. Krier, échevins  
MM./Mmes C. Adam, C. Brosius, J. Feller-Wilmes, C. Haubrich-Schandeler,  
A. Kremer, R. Miny, J. Reckinger, A. Toussaint, W. Vullers, M. Weiler, conseillers  
M. L. Wantz, secrétaire

### **- ENSEIGNEMENT FONDAMENTAL**

À huis clos: propositions de **personnel enseignant** (8 postes sur la liste 1)

Ont été affectés:

1 poste vacant	cycle 1	Kugener Claire
1 poste vacant	cycles 2-4	Schreiner Jo
1 poste vacant	cycles 2-4	Flick Pamela
1 poste vacant	cycles 2-4	Türken Merve
1 poste 2020/2021	cycle 1	Arend Tessy
1 poste 2020/2021	cycles 2-4	Gaspar Cindy
1 poste 2020/2021	cycles 2-4	Peter Lucie
1 poste 2020/2021	cycles 2-4	Perdigao Carvalheiro Sandy

### **- URBANISME**

Le conseil communal approuve à l'unanimité:

- a) la convention avec le plan d'exécution concernant un projet de construction sur un fonds sis à Beringen, rue du Ruisseau, pour le compte de M. Nicolas Wiltgen de Steinsel.
- b) la demande de lotissement présentée M. Marc Bisenius de Rollingen relative à la réorganisation de six propriétés sises à Rollingen, rue Belle-Vue, en quatre lots dont trois lots privés en vue de leur affectation à l'habitation et à la construction et un lot public destiné à la construction d'un trottoir.
- c) le dossier de soumission concernant la reconstruction de l'OA201 S/EISCH à Mersch sur le CR102 au lieu-dit rue Grande-Duchesse Charlotte avec la demande:
  - de prévoir un passage mixte pour piétons/cyclistes
  - de prévoir un raccordement plus direct et une meilleure accessibilité aux chemins existants/projetés
  - de faire attention à ne pas aggraver la situation des inondations au centre de Mersch

### **- ENSEIGNEMENT MUSICAL**

Le conseil communal approuve à l'unanimité

- a) l'organisation scolaire provisoire présentée par l'UGDA pour l'année scolaire 2020/2021.
- b) l'estimation des frais des cours de musique pour la période du 1<sup>er</sup> septembre 2020 au 31 août 2021 qui s'élève à 670.257,12 €.

## - SIDEC

Le conseil communal approuve à l'unanimité le règlement-taxe relatif à la gestion des déchets ménagers, encombrants et y assimilés tel qu'il fut arrêté par le Comité du Syndicat intercommunal pour la gestion des déchets en provenance des communes de la région de Diekirch, Ettelbruck et Colmar-Berg, en abrégé SIDEC.

## - FINANCES COMMUNALES

a) En ce qui concerne l'état des restants à recouvrer de l'exercice 2019, le conseil communal décide à l'unanimité

- d'admettre au service ordinaire de l'exercice 2019:

en reprises provisoires	216.259,78 €
en décharges	837,49 €
<b>total</b>	<b>217.097,27 €</b>

- d'admettre au service extraordinaire de l'exercice 2019:

en reprises provisoires	60,00 €
en décharges	0,00 €
<b>total</b>	<b>60,00 €</b>

- d'accorder au collège des bourgmestre et échevins l'autorisation de poursuivre en justice les débiteurs qui figurent à l'état avec la mention 'à poursuivre'.

b) Le conseil communal approuve à l'unanimité

- les **déclarations de recette de l'exercice 2019** sur **555.651,20 €**.
- les **déclarations de recette de l'exercice 2020** sur **8.143.325,69 €**.

c) Le conseil communal décide à l'unanimité de fixer pour l'exercice 2021 les **taux des impôts fonciers** comme suit:

A	propriétés agricoles:	400 %
B1	constructions industrielles et commerciales:	600 %
B2	constructions à usage mixte:	400 %
B3	constructions à autres usages:	200 %
B4	maisons unifamiliales, de rapport:	200 %
B5	immeubles non bâtis autres que les terrains à bâtir à des fins d'habitation:	400 %
B6	terrains à bâtir à des fins d'habitations:	400 %

d) Le conseil communal décide l'unanimité de fixer le taux multiplicateur en vigueur en matière d'**impôt commercial pour l'année fiscale 2021 à 300%**.

## - ACTES, CONTRATS, CONVENTIONS

Le conseil communal approuve à l'unanimité

- a) la convention de transfert de bien meubles, signée par le collège des bourgmestre et échevins et le président du conseil d'administration du CGDIS sur le transfert du charroi et des équipements, de matériels et de consommables, ainsi que le remboursement des frais avancés par la Commune de Mersch pour les besoins du CGDIS.

- b) le contrat de louage portant mise à disposition du Centre d'Incendie et de secours, sis à Mersch, 4, rue de Gosseldange, signé par le collège des bourgmestre et échevins et le président du conseil d'administration du CGDIS:

Période	Indemnité annuelle (€)
01/07/2018 au 31/12/2018	78.479,12
01/01/2019 au 31/12/2047	156.958,23
à partir du 01/01/2048 (i> 35 ans)	52.701,00

- c) l'acte d'échange par lequel la commune de Mersch acquiert sur M. Ries Marc de Pettingen un terrain de 107,04 a, sis à Mersch au lieu-dit «Auf dem Reckinger Weg», au prix de 481.680,00 €. En contrepartie la commune de Mersch cède à M. Ries des terrains de 330,60 a sis à Pettingen «Hinter dem Hohgericht», «Auf dem Hohbirchen», «Im Lank Wenkel» et «Spierenoicht» au prix total de 175.580,60 €.  
Le présent échange a lieu moyennant une soulte au profit de M. Ries de 306.430,00 €.  
Le présent échange a lieu dans un but d'utilité publique consistant dans la création d'une zone d'activités économiques régionale.
- d) plusieurs actes de vente, par lesquels la commune de Mersch acquiert sur différents propriétaires de petites parcelles de terrain (1,19 a au total) à Mersch, rue Bouvart, et à Beringen, rue d'Ettelbruck.
- e) le contrat de fermage, par lequel la Commune de Mersch loue à M. Kass Nico des terrains de 188,40 a sis à Mersch au loyer annuel total de 565,20 €.
- f) le contrat de fermage par lequel la Commune de Mersch loue à M. Prickaerts Theo des terrains de 179,56 a sis à Pettingen au loyer annuel total de 538,68 €.
- g) le contrat de fermage par lequel la Commune de Mersch loue à M. Ries Marc un terrain de 35,50 a sis à Moesdorf au loyer annuel total de 106,50 €.

#### **- COMMISSIONS COMMUNALES**

Le conseil communal décide à l'unanimité

- a) d'admettre la démission de M. Reding Pierre (DP) des fonctions de membre/secrétaire de la commission des sports et de membre-suppléant de nationalité luxembourgeoise de la commission d'intégration.
- b) d'admettre la démission de M. Arsonne Michel (déi gréng) des fonctions de membre de la commission des jeunes.
- c) de nommer M. Gillig Daniel (DP) comme membre et secrétaire de la commission des sports.
- d) de nommer Mme Bouso Sonia (DP) comme membre-suppléant de nationalité luxembourgeoise de la commission d'intégration.
- e) de nommer Mme Beirao Cecilia (déi gréng) comme membre de la commission des jeunes.

#### **- CIRCULATION**

Le conseil communal confirme les différents règlements de circulation temporaires édictés par le collège des bourgmestre et échevins depuis la dernière séance du conseil communal.

#### **- COMMUNICATIONS DU COLLÈGE DES BOURGMESTRE ET ÉCHEVINS ET QUESTIONS DES CONSEILLERS**